

Date du prochain conseil de quartier sans les élus : Mardi 10 Décembre à 19h30

Pour les points non traités, se reporter au compte rendu précédent.

### **1. Présentation du projet de réhabilitation des tours Mercuriales**

Intervenants :        OMNAN (propriétaire) basé à Londres. Développement immobilier  
                              OMNAN France, filiale dédiée au projet  
                              ARCADIS – Global Architecture (Architecture / Maitrise d'œuvre)

Les tours Mercuriales sont actuellement peu occupées (entre 6 et 21% selon les tours) et sont vieillissantes. Les tours sont classées. Il n'y aura donc pas de changement sur l'aspect esthétique extérieur après remplacement des façades.

Le nouvel ensemble sera multi-usages : Hôtellerie, Espace conférence, bureaux, commerces... Ce devrait être l'équivalent de La Défense pour l'Est de Paris.

Les objectifs de cette réhabilitation :

- Recréer la connexion avec le centre de Bagnolet
- Réaménagement des espaces publics (parvis) pour faciliter l'accès. Aménagements paysagés
- Favoriser les échanges avec l'extérieur avec des espaces communs intérieurs accessibles
- Une tour avec deux hôtels 3 et 4\* (800 chambres) Moxi / Sheraton (Groupe Marriott), et une tour de bureaux
- 2000m2 de commerce au pied des tours avec accès libre (Restaurants, et divers commerces pour compléter l'offre locale)
- Espace total dans les deux tours : 60 000m2
- Toiture végétalisée sur les bâtiments bas
- Prise en compte des problèmes liés aux autocars... Le choix est de supprimer leur utilisation et d'utiliser les transports en commun et de petites navettes. (De toute façon la clientèle de ces hôtels ne voyage pas en car...)
- Le parking voiture existant est très grand. Pas de changement prévus sur les accès.
- Fin des travaux envisagés en 2023

En Projet :

- Améliorer l'accès au métro via une nouvelle sortie ; à voir avec la Ville et la RATP...
- Une salle de spectacle, utilisable aussi pour les Bagnoletais
- Etude sur la récupération des eaux de pluie
- Réflexion à faire sur le réfléchissement de la lumière/chaleur sur les habitations alentour
- La possibilité de l'installation de panneaux photovoltaïques n'a pas été retenue pour des raisons techniques et esthétiques
- Une étude de géothermie est en cours

En complément :

- D'ici là, la mairie doit faire des travaux d'urgence sur le parvis, en attendant le projet de rénovation complète de la dalle en collaboration avec le nouveau propriétaire. Le traitement de la dalle est une priorité pour le nouveau propriétaire.
- Concernant le bruit des travaux : Il devrait être maîtrisé. Il n'y aura pas de terrassement ou de démolition, « juste » le remplacement des façades. Le nouveau centre de conférence (au pied des

tours) sera réalisé avec une structure métallique et sera construit sans utilisation de béton donc vite et plus facilement.

## 2. Sécurité

La commissaire des Lilas qui devait être présente ne l'a finalement pas été, à cause des manifestations en cours ce soir-là dans la Capitale. Tous les policiers du commissariat ont été réquisitionnés.

Monsieur SMAIL (ancien commandant de police), nommé responsable sécurité à Bagnolet, intervient de concert avec Monsieur le Maire :

**Les élus :** La mission de Monsieur Smail (entre autres) est de faciliter la collaboration entre les services de l'état et les habitants, pour rendre plus efficace les actions de police. Il incite les habitants à signaler sans relâche les problèmes à son service (via le site internet de la ville notamment, adresse : [clspd@ville-bagnolet.fr](mailto:clspd@ville-bagnolet.fr)), à porter plainte ou à faire des mains courantes.

***Le conseil :** fait remarquer que cela fait des années que cela dure sans amélioration notable et que porter plainte requière d'avoir une demi-journée devant soi... D'autre part, les forces de police sont insuffisantes, ne possèdent pas assez de véhicules et ne se déplacent donc que très rarement à l'appel des habitants (sauf priorité absolue). Enfin, il est fait mention d'un manque de motivation des forces de police dans certaines circonstances, forces de police qui abandonneraient le terrain aux délinquants en avantage numérique.*

**Les élus :**

- La Sécurisation de la place de la Mairie va être renforcée avec des gros pots de fleurs le long des chaînes pour éviter que des voitures ne les franchissent. La commande des pots est en cours. Ce sujet est une préoccupation constante et les problèmes récurrents d'incivilités font l'objet de signalements répétés à la police par le Maire.

- L'installation de caméras discrètes se poursuit. 80 caméras sont prévues.

***Le Conseil :** pose des questions sur les modalités d'utilisation de ces caméras, de la gestion des images, du visionnage en direct dans un PC ou d'un visionnage à la demande de la police, des effectifs assignés, des procédures... Etc. (Il serait bon de préciser ces points)*

**Les élus :**

- Les effectifs de police dédiés à Bagnolet ont été renforcés entre 11h et 3h du matin.

- Sur le stationnement, il y a une volonté d'accroître les passages des forces de l'ordre (ASVP) pour verbaliser d'avantage les voitures dans Bagnolet (16300 PV sur la Ville en 2019 dont 1600 PV sur le centre)

- Le problème « AB Scooter » perdure malgré de nombreuses contraventions... Le sujet est une épine dans le pied de la municipalité. Le propriétaire menace de quitter Bagnolet ( si seulement !)

***Le Conseil :** rappelle à nos élus et à Monsieur Smail que la situation est vraiment critique et fait part d'un raz-le-bol général :*

- Les halls des immeubles sont envahis... les habitants menacés, autour des immeubles, musique, drogue... dégradations (Rue Raoul Berton... notamment). Les habitants sont découragés et se sentent abandonnés.

- Les rodéos sauvages sont quasi quotidiens à la belle saison...

- Les délinquants squattent les halls d'immeuble, s'échappent à l'arrivée de la police, puis reviennent aussitôt.

**Les élus :**

- La police ne peut pas poursuivre les acteurs de rodéos car en cas d'accident il y a des risques d'émeutes...
- Les habitants doivent donner une autorisation à la police pour pouvoir pénétrer dans les halls d'immeubles
- M. Smail fait état de la possibilité de demander des diagnostics de sécurité (gratuits) pour les halls d'immeuble auprès du Clspd. (conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance) de la Ville.
- Les élus reconnaissent que le nœud du problème reste les effectifs insuffisants de police
- Il y a un projet de police municipale qui sera discuté, mais le budget sera difficilement supportable pour la ville (il faudrait 30 agents...)
- Délinquance des mineurs : La municipalité travaille de concert avec les associations et fait de la sensibilisation dans les écoles... (Protoxyde d'azote)
- Le Bar le bal perdu, visiblement gros pourvoyeur d'incivilités, change de gérant (ouf !)

Il est 22h est le Conseil de quartier est levé.

Mais il reste de nombreux points que les habitants auraient souhaité aborder :

- Les travaux de démolition de la clinique de la Dhuys
- L'invasion des sacs poubelles jaunes dans toute la ville (piètre exemple de la lutte contre les dépôts sauvages...)
- Les « baraques à frites » aux conditions d'hygiène discutables et à l'esthétique improbable
- Les générateurs extrêmement polluants et bruyants des équipes de tournages de films dans Bagnolet
- Etc.